

HIVER 2007

PERSPECTIVES

Le bulletin d'information du Conseil des RH pour le secteur bénévole et communautaire

À VENIR EN 2007

Chargé, dans le cadre de son mandat, de se concentrer sur des initiatives de portée pancanadienne, le Conseil des RH pour le secteur bénévole et communautaire a pris l'engagement de collaborer avec les organisations et intervenants du milieu et de se pencher sur les questions touchant la main-d'œuvre rémunérée du secteur bénévole et communautaire. Dans ce premier numéro de Perspectives des RH de 2007, nous désirons vous donner un aperçu des grands projets que le Conseil des RH va entreprendre en 2007 et par la suite.



COMMUNIQUER ET CONCEVOIR UN MEILLEUR SITE WEB

Quel est le meilleur moyen de tout savoir d'un organisme ou d'une agence? Par le passé, il suffisait de décrocher le téléphone ou encore de rédiger une lettre pour demander que divers renseignements vous soient envoyés par la poste, par exemple un dépliant sur les programmes de l'organisation, un feuillet décrivant sa mission ou encore son rapport annuel. Dans le monde numérique d'aujourd'hui, ce genre de renseignements s'obtient par une simple touche du clavier. Il suffit en effet de télécharger les renseignements voulus sur l'Internet... plus besoin de surveiller sa boîte aux lettres!

Grâce à l'Internet, la façon dont les organisations communiquent avec les utilisateurs, les bailleurs de fonds, le grand public, ou encore entre elles, a fondamentalement changé. Pour ce qui est du secteur bénévole et communautaire, les sites Web constituent l'un des moyens les plus rentables et efficaces de diffuser toutes sortes de renseignements. Celui du Conseil des RH est l'outil principal qu'utilisent les organisations du milieu pour se connecter avec nous. Fort conscient de cet état de choses, le Conseil des RH a décidé de se lancer dans un projet ambitieux afin que notre site Web devienne un endroit davantage accueillant et pertinent où diverses personnes pourraient se rendre et se retrouver pour acquérir et partager toutes sortes de renseignements.

Avec en moyenne plus de 20 000 visites par mois, la trousse d'outils de gestion des RH du Conseil des RH (anciennement RHSBC) constitue une destination populaire pour les gens du secteur qui recherchent des conseils et autres petits trucs sur

< suite à la page 4 >

CONSEIL RH

POUR LE SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE



Funded by the Government of
Canada's Sector Council Program

Canada

ÉTUDE DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre du Plan stratégique du Conseil des RH, nous procédons à une étude sectorielle axée sur la participation active du secteur dans le but de fournir un aperçu critique des caractéristiques clés de sa main-d'œuvre rémunérée. Cette étude précisera ce qui est indispensable pour attirer, conserver et supporter une main-d'œuvre hautement qualifiée qui a pour objectif de construire de meilleures communautés et d'améliorer la vie des Canadiens et Canadiennes.

Achevée vers la fin de l'année 2006, l'Analyse de la situation de l'information sur la main-d'œuvre pour le secteur bénévole et communautaire a été l'un des premiers grands projets du Conseil des RH. Cette analyse procède en quelque sorte à l'inventaire des données disponibles, précise ce qui était connu sur la main-d'œuvre, publie des données à l'intention du secteur sur la main-d'œuvre et cerne les lacunes existantes au niveau de l'information sur la main-d'œuvre sur lesquelles devrait se pencher une étude sectorielle. Dans le cadre de cette analyse, nous nous sommes rapidement aperçus de l'important manque de sources de données à l'échelle du secteur sur l'emploi rémunéré, les employeurs et les employés.

Sous l'impulsion d'un comité directeur du secteur, cette nouvelle étude adoptera des approches qualitatives et quantitatives pour examiner les questions touchant la main-d'œuvre, et sera animée par les objectifs suivants :

Fournir un aperçu du secteur et de son environnement :

- présenter des nouvelles données sur les caractéristiques clés de la main-d'œuvre,
- déterminer les enjeux à court et à long terme relativement à la gestion des ressources humaines auxquels le secteur est confronté, et
- constituer une base pour élaborer une stratégie d'ensemble sur la gestion des ressources humaines.

Répondre aux commentaires du secteur dans l'Étude de faisabilité du Conseil des RH pour le secteur bénévole :

- élaborer puis rédiger des recommandations en vue de stratégies ciblant le recrutement, le maintien des effectifs et les besoins de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur.

Adresser les lacunes au niveau des données sur la main-d'œuvre circonscrites dans l'Analyse de la situation :

- répondre aux besoins prioritaires d'information sur les employés du secteur, y compris les répercussions des changements démographiques et l'ethnodiversité à la hausse de la main-d'œuvre du Canada.

Ce vaste projet de deux ans fournira de nouvelles données sur les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur bénévole et communautaire. L'étude cherchera à faire la lumière sur divers facteurs ayant des répercussions sur le recrutement et le maintien des effectifs, à cerner les lacunes actuelles et à venir en main-d'œuvre qualifiée, en sus de donner un aperçu du secteur et de son environnement, ainsi qu'un diagnostic exhaustif des enjeux à court et à long terme en gestion des RH auxquels le secteur fait face.

ÉVALUATION DES BESOINS EN RH DES ORGANISMES BÉNÉVOLES NATIONAUX DE SANTÉ

Le Bureau du secteur bénévole (BSV) de l'Agence de santé publique du Canada a chargé le Conseil des RH pour le secteur bénévole et communautaire d'entreprendre une évaluation des besoins en RH des organismes bénévoles nationaux de santé (OBNS).

Ce projet d'une durée de six mois permettra de cerner les enjeux pressants en matière de RH des OBNS, et de déterminer quelles approches conviendraient le mieux pour aborder les questions communes touchant les RH. Ce projet comporte notamment les éléments suivants :

- mettre sur pied un comité consultatif composé de membres venant de la direction d'organismes bénévoles nationaux pour fournir des conseils et directives,
- identifier un certain nombre d'organismes bénévoles du domaine de la santé et les inviter à participer en ligne à un sondage sur l'évaluation des besoins en RH,
- évaluer les résultats du sondage pour connaître les besoins en RH et le niveau d'intérêt à collaborer à la recherche de solutions aux problèmes touchant le sous-secteur, et
- présenter un rapport final au BSV comportant des recommandations sur les prochaines étapes à suivre.

Ce comité consultatif procède actuellement à l'examen des premiers résultats du sondage recueillis dans le cadre de ce projet, entrepris en 2006, auprès de certains organismes bénévoles de santé. Une fois que le rapport final est déposé, l'Agence de santé publique du Canada possédera alors des données complémentaires pour mieux participer aux travaux de renforcement des capacités en RH du BSV dans le portefeuille fédéral de la santé.



CONNAÎTRE LES BESOINS DE FORMATION ET DE RESSOURCES EN GESTION DES RH

Soixante-quinze pour cent des organisations du secteur bénévole et communautaire comptent moins de dix employés. Bien plus souvent qu'à leur tour, les personnes qui dirigent ces organisations « sont sorties des rangs », et bien qu'elles soient animées d'une véritable passion pour ce qu'elles font, elles ne possèdent peut-être pas les compétences ni les ressources nécessaires pour bien gérer et appuyer leur personnel.

Ainsi, le Conseil des RH a lancé un grand projet axé sur la formation en gestion des RH dans le secteur bénévole et communautaire. D'une durée de 18 mois, il se penchera sur l'offre et la demande de formation en gestion des RH dans le secteur pour connaître le type de formation qui est déjà disponible et qui répondrait aux besoins des organisations. Cette étude examinera également le genre de formation qu'il conviendra d'élaborer à long terme pour que les gestionnaires puissent mieux remplir leurs fonctions de gestion des RH.

Le véritable catalyseur de ce projet découle de la participation du secteur à l'étude de faisabilité du Conseil des RH. Dans le cadre de cette dernière, on s'est aperçu que certaines difficultés que rencontrent les petits organismes s'expliquent par leurs capacités limitées en gestion des RH. En effet, les gestionnaires de telles organisations bien souvent doivent jouer plusieurs rôles, ce qui nécessite qu'ils possèdent des

compétences dans une vaste gamme de domaines tels que la recherche, l'évaluation, la communication, la gestion financière ou encore la collecte de fonds. C'est ainsi qu'en plus d'essayer de régler de nombreux problèmes quotidiens, ils doivent faire face à des questions plus pressantes touchant la

gestion des RH, par exemple le recrutement et la sélection d'employés de qualité, l'élaboration de politiques sur la gestion des RH, ou encore la gestion et la supervision efficaces de l'ensemble du personnel. Contrairement à leurs homologues du secteur privé, les gestionnaires des organismes sans but lucratif doivent s'attaquer à toutes ces tâches avec peu de ressources, et sans posséder toute la formation nécessaire.

Ce projet fera appel à un certain nombre d'intervenants,

notamment des organisations de renforcement des capacités ou des établissements d'enseignement, ainsi qu'à un échantillon représentatif d'organismes bénévoles et communautaires à travers le pays et ce, pour circonscrire puis évaluer les programmes et autres ressources de formation en gestion des RH qui existent déjà. Cette évaluation mettra en lumière les lacunes entre la formation disponible et celle qui est nécessaire, et permettra au Conseil des RH de délimiter des stratégies pour l'élaboration puis la prestation de cours de formation et de ressources en gestion des RH.



APROPOS DU CONSEIL DES RH

Le Conseil des ressources humaines pour le secteur bénévole et communautaire est un organisme national sans but lucratif qui se consacre au perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Cette dernière a à cœur le mieux-être des communautés et l'amélioration de la vie des Canadiens. Grâce à des partenariats avec divers intervenants, le Conseil des RH contribue à rendre le secteur durable, vivant et sûr en fournissant le leadership, les connaissances et des possibilités de collaboration aux enjeux reliés au travail rémunéré.

< Communiquer et concevoir un meilleur site Web: suite de la page 1 >

une vaste gamme de questions touchant la gestion des ressources humaines. Nous avons cru au tout début que le site permettrait de répondre aux besoins de base des employeurs, employés et gestionnaires du secteur. Conçu de façon graduelle, le site offrait une vaste gamme de textes, notamment une trousse d'outils sur les RH et divers rapports d'études de cas. En le comparant à d'autres mis en ligne plus récemment, on s'est rendu compte que le site « www.hrcouncil.ca » devrait être davantage novateur et mis à jour pour continuer d'être une destination recherchée.

Nous faisons actuellement en sorte de mettre en place les moyens nécessaires pour améliorer le site et être ainsi en mesure d'interagir et de communiquer plus efficacement avec nos collègues du secteur. Nous nous penchons aussi sur la façon d'améliorer la fonctionnalité du site et son utilisation d'ensemble, de sorte que le nouveau site soit lancé d'ici à la fin de l'année 2007. En sus d'entretenir des consultations ciblées avec les intervenants, nous nous tournons vers vous, soit les personnes qui utilisent notre site, pour connaître votre opinion et vos perspectives. Dites-nous ce que vous appréciez, ou encore ce que vous n'aimez pas, et le genre de contenu que vous aimeriez trouver sur notre site.

Veillez envoyer vos commentaires et autres suggestions à Lee Rose, directeur des communications du Conseil des RH, à lrose@conseilrh.ca.



Notre vision

« Les personnes engagées possédant les connaissances et les compétences sont attirées par le travail dans le secteur sans but lucratif parce qu'il représente un lieu de travail viable et souhaitable. »

Notre mission

« Contribuer au développement d'un secteur bénévole et communautaire durable, vivant et sûr fournissant le leadership, les connaissances et des possibilités de collaboration à des enjeux reliés aux emplois rémunérés, grâce à des partenariats avec le secteur. »

Nos priorités

Acquérir et diffuser les connaissances

Promouvoir de bonnes pratiques en matière de ressources humaines

Favoriser les possibilités de formation et d'apprentissage

Assurer le leadership sur les questions touchant la main-d'oeuvre du secteur

Amener les organismes bénévoles et communautaires à s'impliquer dans le travail du Conseil des RH

RESTEZ AU COURANT... ABONNEZ-VOUS À NOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE



Le bulletin électronique bimensuel du Conseil des RH est conçu pour les personnes occupées, qui ont peu de temps pour faire la lecture de longs textes. Bien qu'il soit de portée nationale, il n'en offre pas moins des articles et autres nouvelles concis sur les RH pour le secteur bénévole et communautaire : faits et chiffres divers, nouvelles initiatives sur les RH, avis de modifications à la législation sur l'emploi, petits conseils sur les RH, dernières nouvelles sur le Conseil des RH, et bien d'autres choses encore! Pour vous abonner, allez à www.conseilrh.ca et cliquez sur Abonnez-vous au bulletin courriel.

**Conseil des ressources
humaines pour le
secteur bénévole
et communautaire**

201-291 rue Dalhousie
Ottawa (Ontario)
Canada
K1N 7E5

Téléphone : (613) 244-8332
Sans frais : 1 (866) 594 8332
Télécopieur : (613) 241-2252
www.conseilrh.ca